



# Sur la maîtrise des formations aux métiers de l'enseignement et de l'éducation

A. Necer

**Lycée Edmond Perrier  
Tulle, le 19 avril 2012**

# Contenu

- ❑ Description du Master MEFE et Master ME de l'université de Limoges
  - Architecture du Master
  - Analyse des objectifs
  - Des exemples de maquettes (PE ? et PM)
  - Les effectifs
- ❑ Un premier bilan
  - Difficultés rencontrées
  - Les réussites
- ❑ Perspectives

## De l'école...

*« donner à chacun les moyens de développer toute la puissance de son esprit, d'exercer un contrôle efficace sur sa propre vie et sur les affaires publiques »*

Jean Jaurès in *De l'éducation, « Les instituteurs et le socialisme »*, revue de l'enseignement primaire supérieur, 16 octobre 1905, p. 124 (cité par H. Lenoir)



# Objectifs

- ❑ Information pour une meilleure connaissance de la situation de la formation actuelle des enseignants
  
- ❑ Échanges entre des professionnels de l'éducation et de l'enseignement pour participer à l'améliorer du fonctionnement du système

# Un historique de la réforme dite de mastérisation

1.La loi d'orientation sur l'éducation du 10

2.La loi d'orientation et de programme pour

# Loi Jospin, 1989

## Article premier

*« L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances.*

*Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. »*

# Un des leviers pour réaliser cette ambition :

## La formation des enseignants

*Conduire l'ensemble d'une classe d'âge au niveau du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou du brevet d'études professionnelles (BEP), et 80% de la même classe d'âge au baccalauréat.*



# Le Primaire & le Secondaire



Deux systèmes assez étanches :

- ✓ **Le monde de l'école élémentaire** : l'instruction publique (massive) → La formation des maîtres
- ✓ **Le monde des lycées** : la formation des PLC et de l'élite (6% d'une classe d'âge au niveau bac en 1946)



# La formation des enseignants avant la réforme Jospin

- ◇ Les écoles normales d'instituteurs (ENI) recrutait par concours les titulaires d'au moins le baccalauréat.
- ◇ Les centres pédagogiques régionaux (CPR) recrutait par concours les titulaires d'une licence. Préparation au concours du CAPES (licence+1) ou à l'agrégation (maîtrise+1).

Les écoles normales nationales d'apprentissage (ENNA) recrutait PETT sur diplômes et les PTA après validation de leurs acquis professionnels en entreprise.

# La loi Jospin et la formation des enseignants



Unification

Universitarisation



# La loi Jospin et la formation des enseignants

## Unification

### Création des IUFM

- Unifier souvent dans un même lieu : ENI, CPR et ENNA,
- Le même diplôme (la licence) est nécessaire pour entrer dans les métiers : PE, PLC ou PLP
- Les enseignants titulaires relèvent tous de la catégorie A de la fonction publique

# La loi Jospin et la formation des enseignants

## Universitarisation ?

### Les IUFM (Etablissements Publics Administratifs)

- Ne délivrent pas les diplômes
- Les CA présidés par les Recteurs
- Les enseignants chercheurs minoritaires parmi les formateurs dans les IUFM

# La loi Jospin et la formation des enseignants

## Unification ?

### En pratique

**1.** La séparation entre les degrés de formation s'est perpétuée

**2.** La formation « professionnelle » des enseignants, y compris (et surtout) dans le second degré, est devenue une dimension majeure dans la formation.

# La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, « loi Fillon »

*« L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances.*

*Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République.*

*L'école garantit à tous les élèves l'apprentissage et la maîtrise de la langue française.*

*Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs.*

*Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. »*

# Le socle commun de connaissance

## Article 9

Après l'article L. 122-1 du code de l'éducation, il est inséré un [article L. 122-1-1](#) ainsi rédigé :

« Art. L. 122-1-1. – La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. Ce socle comprend :

- « - la maîtrise de la langue française ;
- « - la maîtrise des principaux éléments de mathématiques ;
- « - une culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de la citoyenneté ;
- « - la pratique d'au moins une langue vivante étrangère ;
- « - la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.

« Ces connaissances et compétences sont précisées par décret pris après avis du Haut Conseil de l'éducation.

« L'acquisition du socle commun par les élèves fait l'objet d'une évaluation, qui est prise en compte dans la poursuite de la scolarité.

Le Gouvernement présente tous les trois ans au Parlement un rapport sur la manière dont les programmes prennent en compte le socle commun et sur la maîtrise de celui-ci par les élèves au cours de leur scolarité obligatoire.

« Parallèlement à l'acquisition du socle commun, d'autres enseignements sont dispensés au cours de la scolarité obligatoire. »



## Ancêtre du socle commun de connaissance ?

« Il ne s'agit pas d'embrasser tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. » (Instructions officielles de 1882)

Maîtriser « une culture commune minimale » (rapport du Collège de France de 1985)

# Compétences, connaissance et capacités

Dix compétences professionnelles doivent être prises en compte dans la formation de tous les maîtres. Chacune met en jeu des connaissances, des capacités à les mettre en œuvre et des attitudes professionnelles fondamentales. Elles sont toutes également indispensables.

## **Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable**

Tout professeur contribue à la formation sociale et civique des élèves. En tant qu'agent de l'Etat, il fait preuve de conscience professionnelle et suit des principes déontologiques : il respecte et fait respecter la personne de chaque élève, il est attentif au projet de chacun ; il respecte et fait respecter la liberté d'opinion ; il est attentif à développer une attitude d'objectivité ; il connaît et fait respecter les principes de la laïcité, notamment la neutralité ; il veille à la confidentialité de certaines informations concernant les élèves et leurs familles.

Il exerce sa liberté et sa responsabilité pédagogique dans le cadre des obligations réglementaires et des textes officiels ; il connaît les droits des fonctionnaires et en respecte les devoirs.

L'éthique et la responsabilité du professeur fondent son exemplarité et son autorité dans la classe et dans l'établissement.

1	Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter dans sa pratique quotidienne les règles de déontologie liées à l'exercice du métier de professeur dans le cadre du service public d'éducation nationale.</li> <li>- Porter un regard positif sur ses élèves et amener chacun d'eux à porter un regard positif sur lui-même et sur l'autre.</li> <li>- Respecter et faire respecter la personne de chaque élève et de ses parents en toute occasion.</li> <li>- Se faire respecter et utiliser la sanction avec discernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ponctualité, assiduité, exemplarité.</li> <li>- Qualité de la relation maître/élèves, maître/parents.</li> <li>- Discours de l'enseignant sur les élèves et leurs familles.</li> <li>- Conception et exercice de l'autorité.</li> <li>- Sanctions éducatives fondées sur des règles explicites.</li> </ul>
2	Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre exemplaire tant à l'oral qu'à l'écrit dans son usage de la langue française.</li> <li>- Intégrer dans les différentes situations d'apprentissage l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de l'expression orale et écrite.</li> <li>- Adaptation du langage aux différents interlocuteurs.</li> <li>- Présence du <i>dire, lire, écrire</i> dans l'ensemble des champs disciplinaires (à observer dans préparation du maître, traces écrites des élèves et/ou en situation).</li> </ul>
3	Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une connaissance actualisée des concepts à enseigner et des savoirs didactiques.</li> <li>- Organiser les divers enseignements en les articulant entre eux dans le cadre de la polyvalence (projets).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de maîtrise des notions enseignées et des savoirs didactiques (démarches mises en œuvre)</li> <li>- Existence de projets pluridisciplinaires.</li> <li>- Construction de liens transdisciplinaires.</li> </ul>
4	Concevoir et mettre en œuvre un enseignement efficace	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les composantes du socle commun.</li> <li>- Connaître les programmes et les documents d'accompagnement.</li> <li>- Connaître les objectifs à atteindre pour un niveau donné.</li> <li>- Raisonner en termes de compétences, c'est-à-dire déterminer les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des connaissances, des capacités et des attitudes prescrites.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence dans toutes les disciplines ou domaines d'activités de programmations.</li> <li>- Conformité des programmations.</li> <li>- Degré de réalisation des programmations.</li> <li>- Cohérence entre programmations, évaluations et livret de l'élève.</li> <li>- Performances et progrès des élèves : apprentissages réalisés à l'issue des séances observées et entre les différentes évaluations.</li> <li>- Mémorisation des leçons et consolidation systématique des acquis.</li> <li>- Exercices d'entraînement en quantité suffisante</li> </ul>
5	Organiser le travail de la classe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer un climat de classe propice aux apprentissages.</li> <li>- Gérer le groupe classe et développer la participation et la coopération entre élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en activité effective des élèves.</li> <li>- Temps réel d'activité.</li> <li>- Qualité du climat de classe et respect des règles de vie collective.</li> <li>- Nature et qualité des interactions.</li> </ul>

6	Evaluer les élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir des évaluations aux différents moments de l'apprentissage (diagnostique, formative, sommative).</li> <li>- Mesurer ses appréciations, valoriser l'exercice et le travail personnel des élèves.</li> <li>- Prendre en compte les résultats des évaluations dans la construction d'une progression pédagogique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'évaluations aux différents moments d'apprentissage.</li> <li>- Qualité des évaluations de classe ou d'école</li> <li>- Analyse des résultats des élèves</li> <li>- Adéquation contenus d'apprentissage/évaluations.</li> <li>- Lien entre programmations et évaluations.</li> <li>- Mode d'évaluation des travaux des élèves (notation, appréciations, remarques).</li> </ul>
7	Prendre en compte la diversité des élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à ce que chaque élève soit conscient de ses progrès et du travail qu'il doit fournir.</li> <li>- Concevoir des activités de remédiation et de consolidation des acquis (exercices d'entraînement, de mémorisation oraux ou écrits, activités d'aide, de soutien et d'approfondissement...)</li> <li>- Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques visant à adapter la progression à la diversité des élèves (pédagogie différenciée, PPRE...)</li> <li>- Participer à la conception d'un projet individualisé de scolarisation pour les élèves à besoins particuliers et les élèves handicapés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un profil de la classe à partir des évaluations diagnostiques réalisées.</li> <li>- Analyse ou non des difficultés rencontrées par les élèves.</li> <li>- Mise en œuvre d'une différenciation pédagogique (fréquence, nature, efficacité).</li> <li>- Mise en œuvre de PPRE (durée, ciblage des objectifs, implication des élèves et des familles, efficacité).</li> <li>- Existence d'un projet individualisé de scolarisation (PIS) pour tout élève handicapé. Qualité de l'accompagnement</li> </ul>
8	Maîtriser les TIC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir l'usage et la maîtrise raisonnée des TIC dans sa pratique professionnelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de ressources en ligne.</li> <li>- Mise en œuvre du B2i.</li> </ul>
9	Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le projet de l'école et ses indicateurs ; le mettre en œuvre dans sa classe.</li> <li>- Coopérer avec des partenaires (internes ou externes à l'Institution) à la résolution des difficultés spécifiques des élèves ;</li> <li>- Travailler en équipe dans les domaines de la programmation et de l'évaluation.</li> <li>- Etre capable de communiquer avec les parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du projet de classe dans le Projet d'école.</li> <li>- Participation à la vie de l'école (décloisonnements, échanges de service...)</li> <li>- Participation aux équipes éducatives et de suivi.</li> <li>- Participation active aux Conseils de cycle.</li> <li>- Mise en œuvre des réunions institutionnelles obligatoires.</li> <li>- Demandes de RDV honorées.</li> </ul>
10	Se former et innover	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve de curiosité intellectuelle et savoir remettre ses pratiques en question</li> <li>- Faire évoluer constamment sa pratique pédagogique par un approfondissement régulier de sa réflexion (par des lectures, des stages...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attitude lors de l'entretien : écoute, ouverture d'esprit, analyse critique...</li> <li>- Prise en compte des conseils formulés dans les rapports précédents.</li> <li>- Participation à des stages et réinvestissement des apports de la formation.</li> </ul>

# Poursuite de l'universitarisation des IUFM

La loi de 2005 fixe un délai de 3 ans pour intégrer les IUFM dans les universités

Depuis 2007 les IUFM sont des écoles internes de l'université intégratrice (au même titre que les IUT)

- Dépendance des universités (dispositifs de formation, recrutements de personnels, budget)
- Éloignement des inspections académiques et du Rectorat surtout depuis la LRU
- L'université forme, l'État recrute et garde ses prérogatives régaliennes en matière de formation en dressant un cahier des charges

## Mastérisation

*[elle] « doit permettre, dans le cadre notamment du cursus menant à l'obtention d'un diplôme national de master, d'améliorer la qualification des personnels, en vue de renforcer la réussite des élèves et de faciliter la mobilité au sein de l'Union européenne.*

*Pour cela, outre des éléments de préprofessionnalisation possibles dès la licence, la formation initiale des enseignants se développe désormais sur trois années, comprenant les deux années de master et la première année d'exercice, dans un continuum de professionnalisation progressive. Si tous les masters donnent accès aux concours de recrutement, les établissements d'enseignement supérieur sont invités à construire des cursus de formation ouvrant sur des débouchés professionnels, en s'appuyant sur leur potentiel scientifique et pédagogique. »*

# Mastérisation : deux objectifs

## 1. Élever le niveau de recrutement des professeurs à bac +5.

La France rejoint ainsi des membres de l'OCDE qui exigent ce niveau pour enseigner dans le second degré (Allemagne, Espagne, Suisse, Suède) et la Finlande (pour l'enseignement dans le premier degré et le second degré).



# Mastérisation : deux objectifs

2. Assurer le recrutement de professeurs mieux formés (pratique professionnelles et recherche)

Le dispositif, engagé au moment de l'exigence budgétaire de pas remplacer d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, devait tirer parti des économies d'emplois dues à la suppression de l'année de stage (15763 stagiaires concernés).



# Mise en œuvre

Entrée en application sur le territoire national  
en 2010-2011

Les IUFM ont gardé la responsabilité des  
spécialités PE, CEP et DOC

Les autres composantes « ont gardé »  
les spécialités disciplinaires : Lettres,  
Maths, Sciences, ...

# Le master à Limoges

## FST et IUFM

- Mention : Métiers de l'éducation, de la formation et de l'enseignement (MEFE)
- Domaines : SHS – STS – ALL – DEG
- Spécialités :
  - Professeur des écoles et enseignement pluridisciplinaire
  - Conseiller principal d'éducation & Professeur documentaliste
  - Professeur d'enseignement général en lycée professionnel
  - Professeur d'éducation physique et sportive
  - Professeur de mathématiques
  - Professeur de sciences physiques
  - Développement professionnel des enseignants

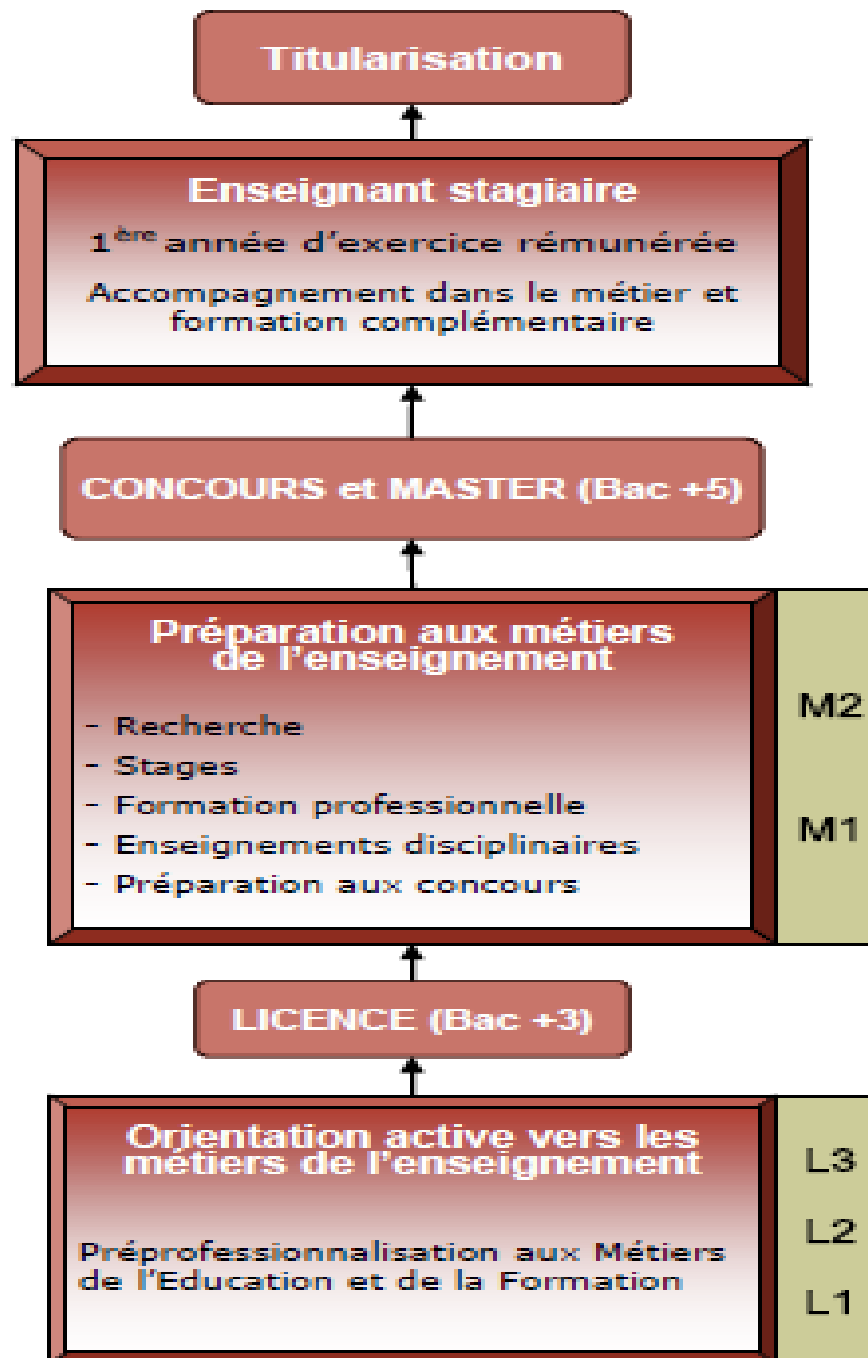
## À la FLSH

✓ Parcours dans les Masters « recherche » :  
préparation aux concours (Capes) de Lettres,  
Langues, Histoire,...

✓ Organisation de la professionnalisation par l'IUFM

# Architecture

*Architecture de la formation des enseignants*



## Un exemple : la spécialité PM

Élément pédagogique	CM	TD	TF	ECTS	Coeff	Session 1				Observations	Session 2	
						Contrôle continu	Examen terminal					
							Étudiant en régime continu	Étudiant en régime ponctuel	Nature examen			Durée
<b>CMMA111U - Connaissances disciplinaires 1</b>				18	18							
CMMA1A1E - Techniques de l'information & Communication pour l'enseign.1		18			2	Oui	Non	Oui	TP	1h30		idem
CMMA1B1E - Algèbre et géométrie	60				3	Oui	Non	Oui	Ecrit	2h	Note session1 = Moyenne CC ou note examen	idem
CMMA1C1E - Analyse et probabilités	62				3	Oui	Non	Oui	Ecrit	2h	Note session1 = Moyenne CC ou note examen	idem
CMMA1D1E - Exposés sur des notions mathématiques.		36			2	Oui	Non	Oui	Oral	30mn	Temps de préparation : 2h	idem
<b>CMMA121U - Connaissances professionnelles</b>				6	6							
CMC01G1E - Présentation C2i2e		6										
CMMA1E1E - Types de problèmes, outils et méthodes de résolution.		42			3	Oui	Non	Oui	Oral	30mn	Temps de préparation : 2h	idem
CMMA1F1E - Interaction des mathématiques & autres disciplines	12				1	Non	Oui	Oui	Ecrit	1h		idem
CMMA1G1E - Formation professionnelle transversale	16				1	Non	Oui	Oui	Ecrit	2h		idem
CMMA1S1S - Stage d'observation		6									Évalué lors de l'oral du stage de semestre 2	
<b>CMMA131U - Approfondissement et Initiation à la recherche</b>				6	6							
CMMA1H1E - Séminaire d'initiation à la recherche sur l'enseig.des math.	12				1	Non	Oui	Oui	Oral	30mn		idem
CMMA1I1E - Histoire et épistémologie des sciences	24				1	Non	Oui	Oui	Ecrit	2h		Oral de 20mn
CMMA1J1E - Anglais	20				1	Oui	Non	Oui	Oral	10mn	1 role-play par binôme d'étudiants, 20 minutes de préparation	idem

Élément pédagogique	CM	TD	TP	ECTS	Coeff	Session 1					Observations	Session 2
						Contrôle continu	Examen terminal			Durée		
							Étudiant en régime continu	Étudiant en régime ponctuel	Nature examen			
<b>CMMA211U - Connaissances disciplinaires 2</b>				12	12							
CMMA2A1E - Techniques de l'information & Communication pour l'enseignant		18			2	Oui	Non	Oui	TP	1h30		idem
CMMA2B1E - Algèbre et géométrie	42				2	Oui	Non	Oui	Ecrit	2h	Note session1 = Moyenne CC ou note examen	idem
CMMA2C1E - Analyse et probabilités	60				3	Oui	Non	Oui	Ecrit	2h	Note session1 = Moyenne CC ou note examen	idem
CMMA2D1E - Exposés sur des notions mathématiques.		42			2	Oui	Non	Oui	Oral	30mn	Temps de préparation : 2h	idem
<b>CMMA221U - Connaissances professionnelles</b>				12	12							
CMMA2E1E - Types de problèmes, outils et méthodes de résolution.		42			1	Oui	Non	Oui	Oral	30mn	Temps de préparation : 2h	idem
CMMA2F1E - Interaction des mathématiques & autres disciplines	12				1	Non	Oui	Oui	Ecrit	1h		idem
CMMA2G1E - Formation professionnelle transversale	20				1	Non	Oui	Oui	Ecrit	2h		idem
CMMA2H1S - Stages		6			1	Non	Oui	Oui	Oral	30mn	Présentation orale des stages des semestres 1 et 2	Aucune
<b>CMMA231U - Approfondissement et Initiation à la recherche</b>				6	6							
CMMA2I1E - Séminaire d'initiation à la recherche sur l'enseignement des math.	12				1	Non	Oui	Oui	Oral	30mn		idem
CMMA2J1E - Histoire des mathématiques.	12				1	Non	Oui	Oui	Ecrit	1h		idem
CMMA2K1E - Anglais	20				1	Oui	Non	Oui	Oral	10mn	1 role-play par binôme d'étudiants, 20 minutes de préparation	idem

## Épreuves d'admissibilité : novembre

Élément pédagogique	CM	TD	TF	ECTS	Coeff	Session 1				Observations	Session 2	
						Contrôle continu	Examen terminal					
							Étudiant en régime continu	Étudiant en régime ponctuel	Nature examen			Durée
<b>CMMA311U - Connaissances disciplinaires 3</b>				15	15							
CMMA3A1E - Algèbre et géométrie	60				3	Oui	Non	Oui	Ecrit	2h	Note session1 = Moyenne CC ou note examen	Oral de 30mn
CMMA3B1E - Analyse et probabilités	70				3	Oui	Non	Oui	Ecrit	2h	Note session1 = Moyenne CC ou note examen	Oral de 30mn
CMMA3C1E - Exposés sur des notions mathématiques.		36			2	Oui	Non	Oui	Oral	30mn	Temps de préparation : 2h	idem
<b>CMMA321U - Connaissances professionnelles</b>				9	9							
CMMA3D1E - Types de problèmes, outils et méthodes de résolution.		48			3	Oui	Non	Oui	Oral	30mn	Temps de préparation : 2h	idem
CMMA3E1E - Formation professionnelle transversale	32				2	Non	Oui	Oui	Ecrit	3h		Ecrit de 2h
<b>CMMA331U - Approfondissement et Initiation à la recherche</b>				6	6							
CMMA3F1E - Initiation à la recherche		30			2	Non	Oui	Oui	Oral	30mn		idem
CMMA3G1E - Anglais		18			1	Oui	Non	Oui	Oral	10mn	1 role-play par binôme d'étudiants, 20 minutes de préparation	idem



## Épreuves d'admission : juin

Élément pédagogique	CM	TD	TP	ECTS	Coeff	Session 1				Observations	Session 2	
						Contrôle continu	Examen terminal					
							Étudiant en régime continu	Étudiant en régime ponctuel	Nature examen			Durée
<b>CMMA411U - Connaissances disciplinaires 4</b>				9	9							
CMMA4A1E - Techniques de l'information & Communication pour l'enseign.		18			2	Oui	Non	Oui	TP	1h30		idem
CMMA4B1E - Exposés sur des notions mathématiques.		72			6	Oui	Non	Oui	Oral	30mn	Temps de préparation : 2h	idem
CMPC4C1E - Anglais		10			1	Oui	Non	Oui	Oral	10mn	1 role-play par binôme d'étudiants. 20 minutes de préparation	idem
<b>CMMA421U - Connaissances professionnelles</b>				21	21							
CMMA4C1E - Types de problèmes, outils et méthodes de résolution.		54			4	Oui	Non	Oui	Oral	30mn	Temps de préparation : 2h	idem
CMMA4D1E - Formation professionnelle transversale	24				2	Non	Oui	Oui	Ecrit	2h		idem
CMMA4E1S - Stage en responsabilité ou de pratique accompagnée		18			15	Non	Oui	Oui	Oral	1h	Soutenance devant un jury à partir d'un dossier remis (visite possible)	Aucune

# Les difficultés

- ❑ Difficulté de concilier
  - la professionnalisation (8 semaines)
  - la « Recherche » et le Master
  - la préparation aux concours
  
- ❑ Grande quantité de travail pour les étudiants
  - le mémoire de recherche
  - les contrôles
  - le rythme très soutenu



# Les difficultés

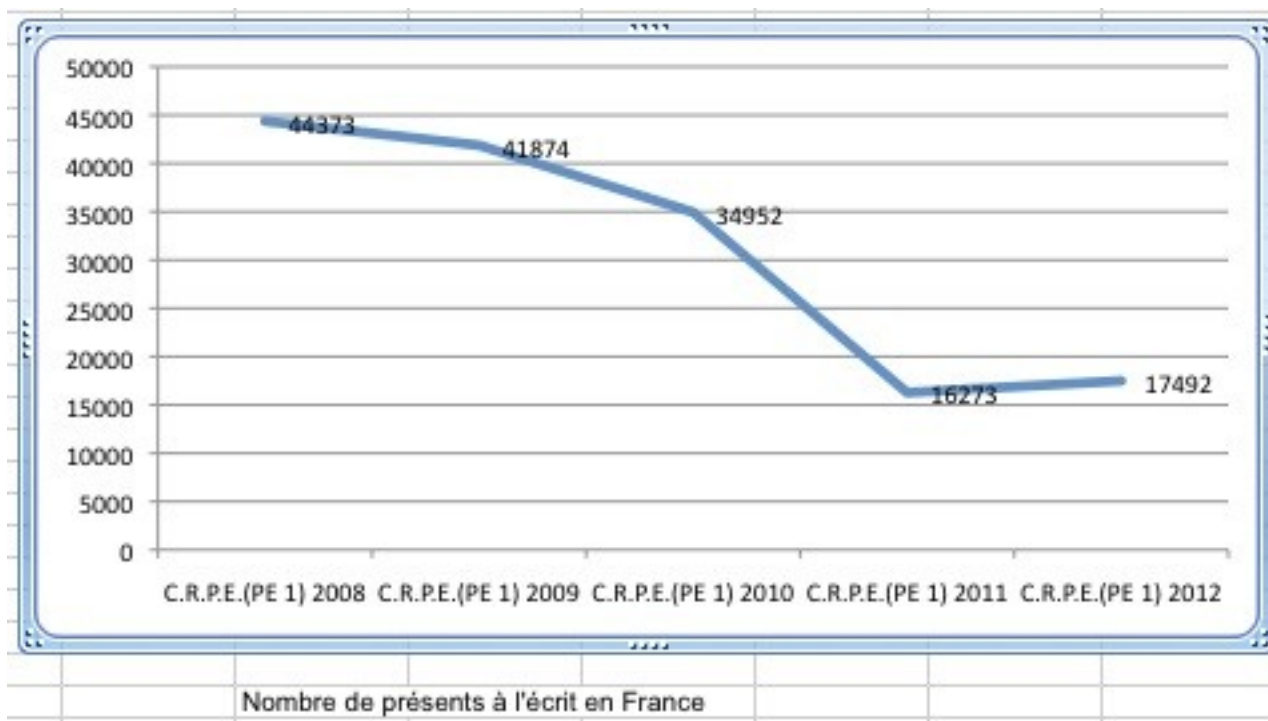
- ❑ Manque de professionnalisation
- ❑ Les dates des concours
- ❑ Organisation des stages
  - lieux de stages et référents
  - évaluation du stage
  - articulation avec la recherche et les PIUFM
  - aucun lien avec le concours
- ❑ Le problème posé par la nouvelle situation des « reçus-collés »

# Ce qui fait tenir le système

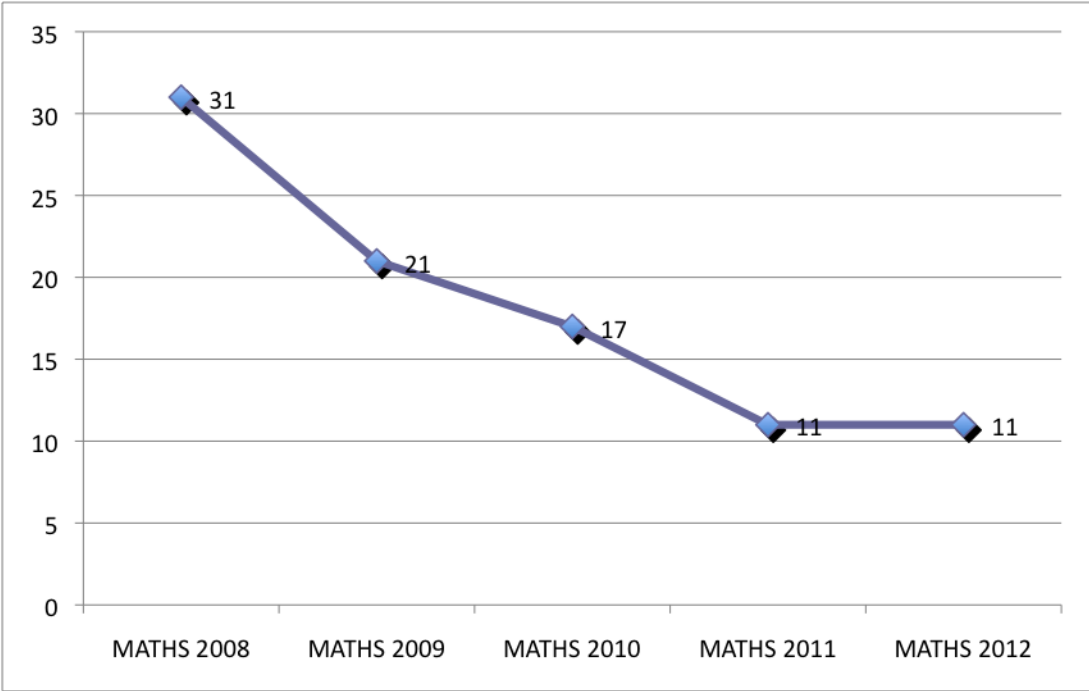


- ❑ La motivation des étudiants : un vrai projet professionnel et une grande envie de réussir
- ❑ L'engagement des acteurs (enseignants, formateurs, institution) et leur volonté pour résoudre les différents problèmes
- ❑ L'amélioration constante des conditions de travail et des modalités des contrôles de connaissance

# Les effectifs

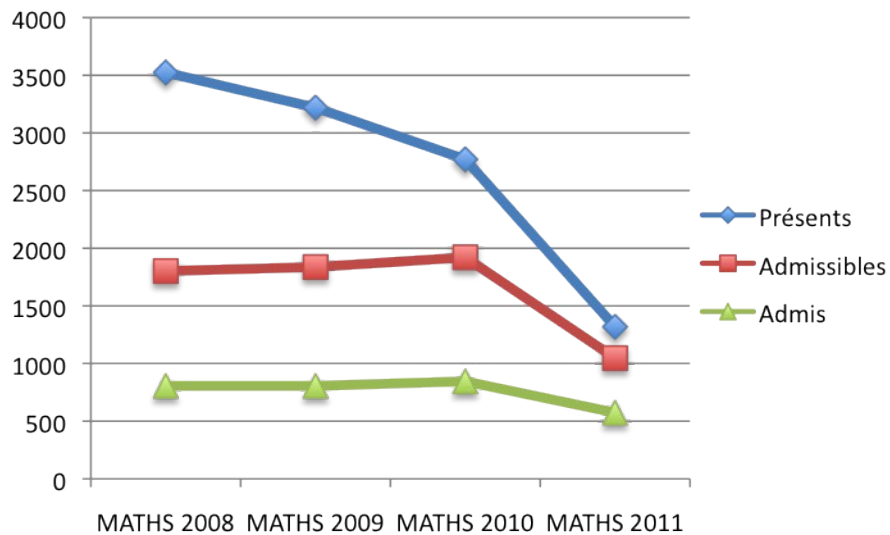


Nombre de présents à l'écrit en France



	Présents	Admissibles	Admis	Admissibles/P	Admis/Admiss
<b>MATHS 2008</b>	<b>3524</b>	<b>1802</b>	<b>806</b>	<b>51,14%</b>	<b>44,73%</b>
<b>MATHS 2009</b>	<b>3219</b>	<b>1837</b>	<b>806</b>	<b>57,07%</b>	<b>43,88%</b>
<b>MATHS 2010</b>	<b>2771</b>	<b>1921</b>	<b>846</b>	<b>69,33%</b>	<b>44,04%</b>
<b>MATHS 2011</b>	<b>1319</b>	<b>1047</b>	<b>574</b>	<b>79,38%</b>	<b>54,82%</b>

Les chiffres en maths !



# Quelques pistes de réflexions pour aller de l'avant

## ❑ Les 22 propositions de la CDIUFM

Construire une formation universitaire professionnelle des enseignants des premier et second degrés



# Quelques pistes pour aller de l'avant

- ❑ Les recommandations de la cour des comptes et du rapport Jolion
  - Plus de professionnalisation et meilleure articulation avec la formation (et les concours)
  - Revoir les dates des concours : *organiser les concours de recrutement avant ou au début des masters, de façon que les étudiants n'aient pas été formés, en cas d'échec, à un métier qu'ils ne pourront pas exercer*
  - Mettre en place un dispositif d'observation et de suivi : *mettre en place un système d'information et de recueil des données permettant d'évaluer l'adéquation des actions de formation aux besoins des enseignants.*

# Conférence nationale sur l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et au collège

Lyon le 13 mars 2012

*La qualité de l'enseignement des mathématiques dépend du **recrutement**, de la **formation universitaire** des étudiants dans la discipline, du statut, de la **formation professionnelle initiale et continue** des enseignants : ils ont, entre autres, à connaître les **enjeux mathématiques et didactiques** de ce qu'ils enseignent et ils ont besoin de la **meilleure lucidité** possible sur l'ensemble du curriculum (ce qui est difficile dans un curriculum organisé en trois niveaux séparés). Un **travail d'équipe accru** dans les établissements et entre établissements de niveau différent et d'un même secteur, appuyé régulièrement par des formateurs universitaires, est nécessaire afin que les enseignants produisent des moyens d'enseignement partagés et validés ;*

# Formation de demain

- ❑ Le développement rapide des TICE et environnements numériques de travail des « e-learning center » pose la question
  - ✓ du rôle de l'enseignant : l'enseignant serait moins le « dispensateur » du savoir qu'un accompagnateur.
  - ✓ des « lieux et des temps d'apprentissage »
  
- ❑ Évolution de la partition
  - ✓ « Primaire, Secondaire, Supérieur »vers une partition
  - ✓ « Ecole de base (socle commun), (Bac-3 à Bac +3), Master et Doctorat »

**La formation de demain devra tenir compte de ces évolutions.**

## Références

Bulletin officiel et JORF : <http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>,  
<http://www.journal-officiel.gouv.fr/>

*L'encyclopédia Universalis*

Revue internationale d'éducation, Sèvres, n° 55, décembre 2010

Repères et références statistiques, *sur les enseignements et la formation et la recherche*, AERES 2011

Le code de l'éducation

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191>

Pierre Arnoux, *La mastérisation de la formation des enseignants*, Tangente Éducation n°18, Septembre 2011

Jean-Michel Jolion, *Mastérisation de la formation initiale des enseignants, enjeux et bilan*. Rapport au MESR, octobre 2011

Hugues Lenoir, Jaurès : de l'éducation entre autorité et liberté, *Réfractions* 22, pp 105—120, 2010

Cour des Comptes, *La formation initiale et le recrutement des enseignants*, Rapport public annuel 2012, Chapitre 2, février 2012

# Rapport Jolion- Extraits

1) Nécessité d'une politique spécifique de recrutement et de formation des personnels

2) « Trancher sur le rôle du concours » :

--- admissibilité en fin de M1

--- admission fin M2 mais avec stage obligatoire et faisant partie intégrante du recrutement.

« mesure réglementaire permettant à tout étudiant admissible en fin de M1 de bénéficier de cette admissibilité plusieurs années ».

3) « Une vraie formation professionnelle », de deux ans, s'appuyant sur un stage obligatoire.

4) « Repenser le rôle de la recherche, notamment pour les professeurs des écoles. »

5) « Favoriser l'ouverture et l'évolution de carrière vers d'autres métiers »

« Il est tout à fait possible d'envisager un concours de recrutement sur un contenu qui soit déconnecté de l'exercice d'une profession. Mais cela n'a de sens que si le concours ouvre sur une vraie formation professionnalisante ».

**Merci pour votre écoute**